



Syndicat du Personnel  
Banques-Assurances  
CGT Auvergne-Limousin  
Section Caisse d'Epargne

# - 125 emplois

Dans La Montagne du vendredi 24 octobre, Maurice BOURRIGAUD écrivait

## " En région, l'Ecureuil ne craint pas la crise... "

### ... malheureusement ses salariés si !

En effet le jeudi 4 décembre, la Direction a présenté au CE son projet :  
**125 emplois sont prévus d'être supprimés !!!**

Cette annonce CEPAL lancée au travers d'un PSE (*Plan de Sauvegarde de l'Emploi*) fait suite d'une part aux « promesses destructrices » de la CNCE de faire payer la banalisation au monde entier, mais surtout aux salariés Caisses d'Epargne... avec 5100 suppressions d'emplois annoncées depuis près d'un an !

Certes l'affichage reste, dans un premier temps, que la suppression se fera sur le principe du volontariat, mais ce n'est pas aussi simple que cela... prenons pour exemple un salarié dont l'emploi serait supprimé et dont le reclassement ne correspondrait ni à son profil, ni à son choix !

Quid également des conséquences de cette réduction d'effectif qui est accompagnée d'une demande accrue en productions et d'une augmentation sensible des efforts déployés pour le Personnel restant ? La théorie de boîte noire sévit de nouveau... entre le nouvel effectif fixé par la Direction et les objectifs définis souvent en fonction du passé, le « YAKA - FOCON » à de belles perspectives !!!

En détail : plus de 9 % de l'effectif de la CEPAL est touché.

\* le **réseau commercial** sera touché à hauteur de **55 suppressions de postes** (25 suite à des « réallocations de ressources » et 30 suite aux fermetures d'agence unipersonnelles).

\* les **fonctions support** subiront quant à elles **70 suppressions de postes** (46 sur Limoges et 24 sur Clermont)

L'atténuation avec un projet de 27 créations de postes (*dont 17 à la BDR et 10 dans les fonctions support*) n'apparaît en fin de compte n'être que piètre consolation, en décalage du PSE.

Le processus de consultation du Comité va officiellement débuter le 18 décembre 2008, avec la tenue de la 1ère réunion encadrée par la législation. Au moins 2 autres suivront.

Outre la nomination d'un expert pour vérifier le fondement économique de ces licenciements assimilés, le CE devra plancher également sur les mesures d'accompagnement qui, en l'état, n'améliorent qu'à la marge le projet de la CNCE qui n'a pas reçu la moindre signature nationale.

Nos représentants SPBA/CGT sont à votre écoute pour tout questionnement...

Vos représentants SPBA/CGT. Contact : [spbacgt.cepal@free.fr](mailto:spbacgt.cepal@free.fr)